

Après les fils...

José Froment

Number 106, Fall 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17660ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Froment, J. (2005). Après les fils.... *Continuité*, (106), 15–17.

APRÈS LES FILS...



Une simulation de l'enfouissement des fils au cœur du village de Saint-Antoine-de-Tilly.

Photos : José Froment, CPEUM

L'enfouissement des fils électriques dans des sites d'intérêt patrimonial entraîne des bienfaits indiscutables. Pensons seulement à l'apparence grandement améliorée des lieux. Pourtant, cette démarche pose tout un défi d'aménagement. Coup d'œil sur les multiples obstacles.

par José Froment

Depuis quelques années, Hydro-Québec développe divers programmes d'aide aux municipalités qui désirent procéder à l'enfouissement des réseaux électriques. Un de

ces programmes est spécifiquement destiné aux sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique. Réalisé en étroite collaboration avec les municipalités, ce programme a été repris il y a quelques années par le ministère des

Ressources naturelles et de la Faune.

Le programme, maintenant terminé, a connu un succès remarquable : pas moins d'une quarantaine de projets concernant des sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique



Le poteau électrique devant cette résidence du remarquable Trait-Carré de Charlesbourg nuit fortement à la perception d'ensemble. Des travaux d'enfouissement sont actuellement en cours dans le noyau institutionnel de cet arrondissement historique.

Photo: José Froment, CPEUM

à travers le Québec ont été approuvés et seront réalisés prochainement. Avec l'enfouissement du réseau électrique, le champ visuel est libéré des poteaux et des fils et, du coup, la qualité des espaces est améliorée. Dans plusieurs cas, l'enfouissement peut être combiné avec d'autres travaux de réaménagement des infrastructures. Une occasion en or d'embellir les centres-villes, les noyaux villageois et les arrondissements historiques.

DES ASPECTS MOINS CONNUS

Contrairement à la plupart des initiatives qui reposent sur l'ajout d'éléments pour rehausser la qualité d'un

milieu, l'enfouissement du réseau aérien entraîne la disparition de structures encombrantes et, du coup, l'apparition d'équipements hors sol aux impacts visuels non négligeables, susceptibles de réduire la portée positive de l'enfouissement. Ce facteur importe dans les sites d'intérêt patrimonial, où les répercussions des interventions doivent être mesurées à l'aune de la qualité générale du lieu.

Hydro-Québec a développé divers outils à l'intention des professionnels chargés d'implanter ces équipements et qui doivent prendre en compte des contraintes de tout ordre (techniques, fonctionnelles, archéologiques et écologiques) qui limitent leur champ de manœuvre. L'expérience a toutefois démontré que ces outils étaient insuffisants pour permettre une synthèse des éléments à considérer au moment de disposer les appareils dans ces sites particuliers. En 2003, Hydro-Québec a donc mandaté la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) pour étudier les impacts des équipements hors sol à la suite de l'enfouissement des réseaux aériens. Le

but: aider les professionnels à déterminer les conditions qui permettent d'implanter ces équipements sans compromettre l'objectif de qualité, à la base même de l'enfouissement du réseau électrique aérien.

LA PRÉCAUTION EST DE MISE

D'entrée de jeu, la recherche a permis de constater que les questions que suscite l'implantation de ces équipements dans des sites patrimoniaux sont nombreuses et concernent tant les sites eux-mêmes que les équipements.

Ces sites sont par essence singuliers. Ils requièrent des précautions exceptionnelles en raison des valorisations dont ils font l'objet. Les interventions d'aménagement qui y sont réalisées devraient avoir pour objectif d'améliorer ou, à tout le moins, de préserver leurs qualités esthétiques et leur intégrité patrimoniale.

Or, lors de l'enfouissement, on recherche précisément des espaces moins valorisés (moins « sensibles ») pour y loger les équipements. Dans les sites d'intérêt patrimonial, trouver des espaces non sensibles s'avère difficile. Le défi est de trouver des endroits propices à l'implantation des appareils, sans nuire à la qualité générale de ces sites.

Les espaces où les équipements seront situés suscitent plusieurs questions. Quels sont les espaces aptes à accueillir un appareil ou un groupe d'appareils ? Est-il préférable de disséminer les équipements ou de les regrouper ? Les espaces envisagés se prêtent-ils à l'un ou l'autre de ces choix ?

L'apparence et la perception de ces équipements posent certains problèmes. Ces appareils fonctionnels peuvent difficilement être perçus comme



Une rue du centre-ville de Saint-Jérôme qui révèle les bienfaits de l'enfouissement des fils et de la disparition des poteaux électriques : le champ visuel est libéré et la qualité générale des espaces rehaussée.

Photos: Guide sur les évaluations environnementales internes, Hydro-Québec, 2002

des éléments du mobilier urbain. Malgré des efforts notables pour améliorer leur apparence (recherches sur la forme, les couleurs, etc.), les appareils ne s'intègrent que partiellement dans le paysage à cause de certaines caractéristiques physiques (formes, volumes, texture). Souvent, plusieurs appareils sont regroupés et accompagnés d'équipements de sociétés de télécommunication (Bell, Vidéotron, etc.) et de dispositifs de protection, ce qui accroît l'espace qu'ils occupent, et donc leur impact global. Enfin, en raison de contraintes fonctionnelles, ces équipements sont autant que possible situés à proximité des voies de circulation et leur répartition est soumise à des conditions techniques complexes.

DES INTERVENTIONS PLANIFIÉES

Comme il est impossible de développer une approche normative pour les sites d'intérêt patrimonial, trop diversifiés, l'objectif était de fournir aux professionnels un outil souple qui permette de passer d'une démarche centrée sur les contraintes fonctionnelles, techniques et économiques à une démarche plus globale tenant compte d'objectifs de qualité générale.

Pour ce faire, il est clairement apparu qu'il fallait bien connaître le milieu où seraient implantés les appareils, faute de quoi il s'avérerait impossible de définir adéquatement les limites du secteur d'enfouissement et d'identifier les zones plus sensibles, moins propices à l'intégration d'équipements techniques. Après plusieurs visites de sites patrimoniaux devant faire ou ayant déjà fait l'objet d'enfouissement du réseau électrique, l'équipe de



recherche a élaboré une démarche d'inscription spatiale des appareils utilisant deux axes complémentaires : une caractérisation minutieuse du milieu et un ensemble de critères à respecter pour l'implantation des appareils et l'aménagement de leurs abords.

Caractériser un milieu implique de le comprendre, autant sur le plan paysager que de l'expression des valeurs et des projets des acteurs locaux. Une approche dite paysagère permet d'élargir la notion de sensibilité – actuellement réservée aux monuments et zones naturelles protégés – aux attributs visuels et sensibles d'un site patrimonial et aux valeurs que lui confère la collectivité. Cette compréhension globale permet de prendre des décisions plus en phase avec le projet collectif et moins avec les contraintes techniques.

Deux stratégies d'insertion visuelle des appareils ont été retenues : la neutralisation et la dissimulation. Le recours à l'une ou l'autre de ces stratégies est évalué en fonction d'une analyse effectuée selon

Deux stratégies possibles d'insertion visuelle.

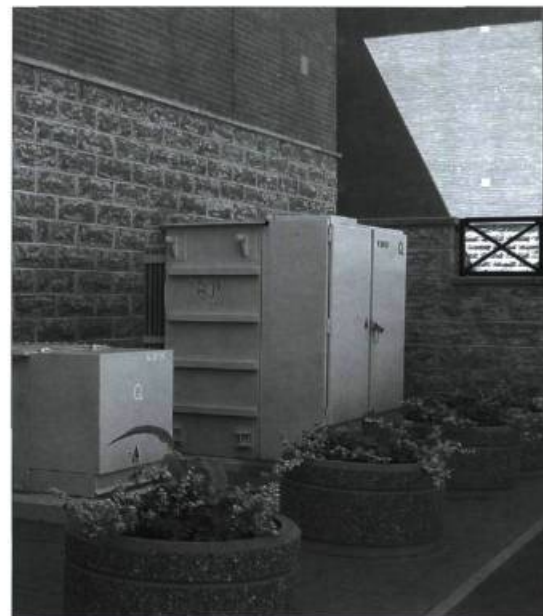
À gauche, la neutralisation permet d'intégrer l'appareil dans son environnement en s'assurant qu'il ne soit pas incongru et mis à l'avant-scène. À droite, la dissimulation est utilisée lorsqu'il est impossible que l'appareil se fonde dans le milieu. On utilise alors des dispositifs visant à filtrer ou à masquer complètement l'équipement (murets, bacs fleuris, etc.).

Photos : José Froment, CPEUM

plusieurs échelles paysagères et de perception. La recherche a permis de déterminer que deux échelles d'appréciation du milieu étaient prépondérantes, soit l'échelle de l'ensemble urbain dans lequel le site d'enfouissement est situé (échelle dite paysagère) et l'échelle de perception des appareils ressentie lors de promenades dans le milieu (échelle dite de proximité).

Après l'établissement de la stratégie à privilégier, différents critères sont examinés. Par exemple, l'emplacement des appareils est examiné par rapport à leur accessibilité visuelle, aux caractéristiques de l'espace d'accueil et aux rapports d'échelle et de couleur entre les appareils et cet espace.

Cette gamme d'outils et de recherches permettra de réaliser des projets d'enfouisse-



ment dont la qualité ira de pair avec celle des milieux d'accueil que sont les sites patrimoniaux. L'expertise ainsi développée pourrait être utilisée dans d'autres milieux où différents réseaux câblés seront enfouis, comme les nouveaux quartiers résidentiels.

■
José Froment est architecte paysagiste et agente de recherche à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.